

Janvier 2019

Gilets verts ou gilets jaunes ?

Les manifestations des « gilets jaunes » en France et en Belgique nous amènent à tenter de scruter la signification de cette mouvance et à opérer des distinctions nécessaires.

Les manifestations des « gilets jaunes » en France et en Belgique nous amènent à tenter de scruter la signification de cette mouvance qui pourrait en évoquer d'autres (en France le mouvement de blocage des voies de circulation par des routiers en 1984 et en 2002, en Belgique lors de l'introduction de la vignette pour les poids lourds...) et invite à opérer les distinctions nécessaires !

Qu'y a-t-il derrière la colère ? L'ambivalence des réactions

Les premières réactions enregistrées en France puis, de manière plus limitée mais réelle, en Belgique, expriment, selon plusieurs sources, un mécontentement plus large. Derrière les réactions contre l'augmentation des accises et la flambée du prix des carburants se cristallise l'expression de la colère de catégories de personnes qui se sentent marginalisées, laissées de côté. Les réactions possibles au mécontentement ont été synthétisées par Guy Bajoit dès les années 1980¹. Face à la frustration, au sentiment d'abandon, plusieurs cas de figure peuvent se présenter : plier face à la situation, entrer en conflit, quitter le contexte que l'on subit... ou accepter en apparence la situation - cette possibilité est ajoutée par Bajoit aux analyses de Hirschman. Derrière l'apathie peut se cacher une colère latente et la possibilité d'explosion sociale, localisée, ou à un niveau plus large.

Ce constat amène d'emblée à ne pas confondre l'ensemble des « gilets jaunes » avec les casseurs qui se sont introduits dans les différents groupes depuis deux semaines. La situation présente invite à ne pas opérer de division rapide entre les personnes sages et éclairées -qui auraient compris le bien-

fondé des mesures pour lutter contre le réchauffement climatique - et des groupes d'ignorants, prêts à casser tout pour se faire entendre des dirigeants.

Les réactions observées dans différentes régions mettent à jour la fracture qui existe - et s'approfondit - entre une partie de la population et les dirigeants, ainsi qu'entre plusieurs groupes, à l'intérieur de la classe moyenne ou des milieux populaires. Cette fracture est particulièrement importante lorsqu'est éprouvée la déqualification, la mise à l'écart, et que grandit l'incompréhension par rapport aux mesures décidées à différents échelons. Dans le contexte des Etats Unis, le sociologue américain Robert Putnam a bien mis en évidence cette crise du lien social et ce pessimisme par rapport à l'avenir qui n'a sans doute pas été étranger à l'élection de Trump : inquiétude de personnes du monde populaire et de la classe moyenne inférieure face au futur proche, et impression d'un avenir à moyen terme qui ne sera pas meilleur pour leurs enfants, à l'inverse de ce qui a été le « rêve américain »². Des attitudes semblables ont été repérées dans la montée des nationalismes, dans le renforcement de la droite extrême en Europe occidentale et orientale et dans l'expression d'une opposition plus radicale que l'attitude des organisations constituées (syndicats, associations de consommateurs, mouvements d'éducation populaire).

Derrière les postures adoptées devant les pompes à essence, les dépôts de carburant ou les grands axes de circulation, prend voix l'expérience d'une situation plus lourde et multiforme. La souffrance sociale exprimée est réelle, elle ne peut pas être simplement éludée ou estompée par de grands discours moralisateurs. Elle nous amène à scruter de manière plus précise l'émergence des rassemblements et l'identification de ceux-ci

¹ BAJOIT G, Exit, Voice, Loyalty...and Apathy, *Revue française de sociologie*, XXIX, 1988, 325-345. Il s'agit de la révision critique des théories du sociologue américain Albert Otto Hirschman et de son ouvrage *Exit, Voice, Loyalty*, paru en 1970 et dans lequel il

analyse des attitudes face à l'entreprise, aux institutions et à l'Etat.

² PUTNAM R.D., *Our Kids. The American Dream in Crisis*, New York, 2015, Simon and Schuster.

comme porteurs ou non d'une nouvelle dynamique sociale de résistance et de construction.

De la communication officielle vers l'usage renforcé des réseaux sociaux : existe-t-il des mouvements informels ?

La terminologie de mouvements sociaux utilisée de manière assez large ces jours-ci ne me paraît pas tout à fait adéquate pour qualifier les réactions des dernières semaines de novembre 2018. En effet, un certain nombre d'actions collectives repérables de manière simultanée et dans une durée de 15 jours en différents lieux ne suffisent pas à déterminer la naissance d'un mouvement au sens strict. La terminologie utilisée dans la sociologie de l'action à la suite d'Alain Touraine - notamment par François Dubet, Michel Wieviorka puis Danilo Martuccelli -, invite à identifier trois principes qui caractérisent un **mouvement social** : l'**identité** (« qui lutte ? »), l'**opposition** (« contre qui ? ») et la **totalité** (« en vue de quoi ? »)³. Les membres de ces groupements se reconnaissent comme partenaires - sujet collectif-, engagés contre des formes précises de pouvoir - confrontation - et liés à un projet commun. Ces éléments ne me paraissent guère identifiables dans l'ensemble des actions repérées, qu'il s'agisse de la France ou de la Belgique.

Face au déclin des mouvements sociaux, Touraine et ses collègues posent une question centrale : « comment l'être humain peut-il se saisir de lui-même et se construire à la fois comme individu singulier et comme acteur social ? ». En l'absence des grands récits porteurs et l'effondrement des mythes qui ont façonné la société industrielle, c'est en effet, à partir du singulier que se recompose l'action collective. Cette réorganisation ne s'opère pas de manière purement aléatoire : elle passe notamment par l'usage constant et renforcé des

nouvelles technologies de l'information et de la communication : celui-ci précède et relaie l'invitation au rassemblement physique de groupes en fonction d'objectifs flous, même s'ils peuvent mobiliser des individus aux intérêts distincts (« occuper la rue de la Loi » en Belgique, « prendre d'assaut l'Élysée » en France).

Un autre élément mis en évidence par les manifestations des derniers jours concerne en effet l'importance des réseaux technologiques (souvent qualifiés de manière quelque peu abusive comme « réseaux sociaux ») et la méfiance de personnes interrogées par rapport aux médias officiels. En témoignent non seulement plusieurs réactions agressives par rapport aux journalistes sur les divers endroits d'occupation, mais également des discours de jeunes qui affirment clairement leur préférence pour les outils technologiques individuels via le smartphone (sms, facebook...) plutôt qu'une attente de répercussion via les médias traditionnels.

Danilo Martuccelli a analysé de manière très précise la constitution de cette société d'individus qui se relie à d'autres et restreignent en même temps leur univers de relation⁴.

En effet, les données recueillies par Martuccelli montrent que les rapports entre les individus se concentrent de plus en plus sur une capacité d'utiliser les technologies de l'information et de la communication, pour façonner un mode singulier de référence (le « réseau d'amis »). En effet, si Internet élargit sans cesse le périmètre du monde, « il permet aussi son rétrécissement, en se fabriquant un monde à soi, qui tourne autour de soi, n'a de référence qu'à soi-même » (p. 522). Dans cette perspective, c'est de plus en plus à travers la visibilité sur la toile (« sur le web », « sur le net ») que se lit la surface sociale ou, si l'on préfère, l'étendue de l'existence d'un individu. La vidéo lancée par une citoyenne en Bretagne a été diffusée, relayée des centaines de fois et paraît avoir créé un effet de contagion dans des localités spatialement éloignées⁵.

³ Touraine A, *Nous, sujet humains*, Paris, 2015, Seuil.

⁴ Marcelli D, *La condition sociale moderne. L'avenir d'une inquiétude*, Paris, 2017, Gallimard, coll. « Folio essais ».

⁵ Je ne dispose pas ici du nombre exact de relais observables et comptabilisés sur la toile depuis le lancement de cette vidéo de la Française Jacline Mouraud. Plusieurs sources évoquent six millions de vues.

La réalité vécue et exprimée mérite toutefois d'autres réactions que la pure attitude du spectateur ou l'observation passive de révoltes, comme si celles-ci allaient simplement s'éteindre dans le passage aux perspectives des fêtes de fin d'année et permettre de penser aux « choses sérieuses », de manière plus précise à la « lutte pour le climat » en négligeant quelques « mouvements d'humeur ».

Pour un engagement démocratique associatif et politique

Il y a quinze ans déjà, un ouvrage collectif invitait à revisiter l'évolution sociétale et le rôle des syndicats, associations et organisations non gouvernementales en Belgique⁶. Dans ce livre, fruit d'un travail commun entre analystes des faits sociaux, je voudrais pointer un élément souvent négligé : la critique du concept de société civile. Ce terme, largement employé aujourd'hui, est peu décodé dans ses significations plurielles. Il ne s'agit pas ici d'étudier la manière dont Hegel entend dépasser la moralité subjective – par l'incarnation dans des lois et un Etat qui se substitue à la relation maître-esclave- ou sa critique par Karl Marx⁷. Il ne s'agit pas davantage d'analyser la manière dont Antonio Gramsci distingue la société politique (l'appareil d'Etat), et la société civile (les institutions culturelles) qui amène les citoyens à adhérer au modèle culturel du pouvoir dominant⁸. Les remarques énoncées à l'époque par Selma Bellal et Felipe Van Keirsblick incitent à observer une distance critique face à un terme qui établit une confusion entre plusieurs réalités distinctes, ou masque les rapports de force réellement présents dans la société globale⁹.

L'appel fait à la « société civile », à la cooptation de personnalités de celles-ci pour revitaliser l'action politique n'est pas sans poser question, dans la

mesure où elle révèle certes la coupure entre des groupes sociaux représentés et d'autres qui s'estiment en dehors. Les réactions des gilets jaunes nous obligent en effet à réinterroger les expériences de précarité et de marginalité dans différents milieux, notamment au cœur de la petite classe moyenne. L'usage du concept semble opposer le collectif global (« la société » - « die Gesellschaft » -) à la vie citoyenne hors des milieux de pouvoir. L'analyse exige davantage de nuances et de précision que l'appel au peuple « livré à lui-même » face au pouvoir politique, par nature myope ou indifférent. Or l'approche des réalités de pouvoir amène à repérer l'articulation de différentes instances, en particulier le jeu des alliances entre des groupes qui possèdent un capital économique, social et culturel fort, que l'on soit face à l'exploitation du sous-sol en Europe occidentale et le maintien des énergies fossiles, ou face à la déforestation massive de la forêt amazonienne.

Les mesures nécessaires de lutte pour le climat et de transition énergétique ne sont pas opposables aux actions à mener par rapport à l'endettement des ménages et aux difficultés vécues par un ensemble de femmes et d'hommes, que ce soit au cœur des villes ou dans les campagnes où n'existent pas ou peu de transports en commun et où les principaux services (administration publique, banques, commerces divers) sont peu à peu délocalisés vers des centres. On ne peut opposer « gilets verts » et « gilets jaunes », comme si d'un côté se trouvaient les tenant.e.s d'un nouvel ordre économique et social à promouvoir et de l'autre côté les jaunes, symbole des briseurs de grève lors des deux siècles précédents et du Lumpenproletariat (« prolétariat en haillons ») désignant les éléments déclassés, mendiants, voleurs et non mobilisables par rapport à des enjeux sociaux globaux.

C'est ici que le rôle des associations me paraît décisif : non pour se substituer aux mandataires élu.e.s, mais pour relayer à la fois des

⁶ BELLALS, BERNST, CANTELLI F, FANIEL J., *Syndicats et société civile : des liens à redécouvrir*, Bruxelles, Labor, 2003.

⁷ HEGEL G.F. *Grundlinien der Philosophie des Rechs*, Felix Meines Verlag, 1955, et en traduction (trad. Derathé-Frick) *Principes de la philosophie du droit ou Droit naturel et science de l'État en abrégé*, Paris, Vrin, 1975.

⁸ GRAMSCI A., *Ecrits Politiques*, Paris, Gallimard, 1975, 1977.

⁹ BELLAL S, *La célébration de la « société civile » : vers la dilution de la responsabilité politique par la participation* (2003, pp.65-78) et VAN KEIRSBlick P., *Entre le peuple et le pouvoir. Syndicats et organisations populaires* (2003, pp.135-149).

préoccupations, des questions, des actions, des projets à l'échelle des territoires (local, régional). C'est ce qui a été compris par des représentants politiques, par exemple en France, Dominique Potier, député de Meurthe et Moselle, quand il déclare dans son bulletin numérique hebdomadaire : « Pas de vraie transition sans justice »¹⁰. Avec sa suppléante, Martine Huot-Marchand, il accomplit un travail précis de contact avec des groupes et des associations, en expliquant également les démarches accomplies dans le cadre de l'Assemblée Nationale. En Wallonie et à Bruxelles, des parlementaires utilisent un temps régulier de rencontres, à la fois pour entendre des réactions individuelles et pour relayer des préoccupations collectives. La difficulté paraît, et elle n'est pas mince, de ne pas simplement juxtaposer les demandes. Le défi est de construire du Commun, de garantir et de mettre en œuvre le processus démocratique. Celui-ci reste un délicat exercice de coopération conflictuelle.

Auteur :
Joseph Pirson

¹⁰ *Gazette du 23 novembre 2018* : « Nous ne lutterons pas contre la fin du monde sans ceux qui luttent pour la fin du mois ». Dominique Potier a été réélu en 2017 comme député de la circonscription

de Toul (Meurthe et Moselle) à l'Assemblée nationale et a été un des auteurs de la proposition de loi contre l'accaparement des terres agricoles.